



Titre de séjour de 10 ans, parent d'enfant français

Par espoirr, le **08/06/2015** à **01:28**

Bonjour,rrnrJ'ai un titre de séjour vie privée-vie familiale (parent d'enfant français), ma femme me fait du chantage pour les papiers, m'insulte, me parle mal, sort les soirs je ne sais où, me dit que si je pars suis foutu, de plus il me reste 1 mois et 13 jour pour mon RDV à la préfecture pour demander la carte de 10 ans qui me sera acceptée automatiquement car suis algérien (accord franco algérien).rrnrJ'en ai marre, ce n'est pas une vie ça, j'ai envie de partir.rrnrVoici mes question :rn- combien de temps met la préfecture pour la carte de 10 ans ? est-ce que c'est rapide ?rn- comment ça se passe si je pars sachant que je n'ai pas de ticket de caisse ni preuve d'achat de mon enfant ?rn- qu'est-ce que vous me conseillez car c'est l'enfer avec elle ?rrnrMerci d'avance.